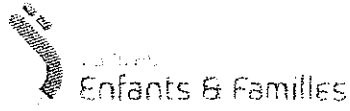


Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : F8911

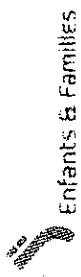
Référence de dépôt : L170132718

Déposé et enregistré le 18/07/2017



Caritas Enfants et Familles A.s.b.l.

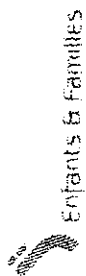
Etats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016



Bilan au 31 décembre 2016
(exprimé en euros)

ACTIF	notes	2016	2015	PASSIF	notes	2016	2015
ACTIF CIRCULANT				FONDS PROPRES			
CREANCES (dont la durée résiduelle est ≤ 1 an)		17 281.11	49 746.49	FONDS DE RESERVE		48 277.91	32 628.05
AVOIRS EN BANQUES, AVOIRS EN COMPTES DE CHEQUES POSTAUX ET AVOIRS EN CAISSE		139 376.02	70 411.55	RESULTAT DE L'EXERCICE		4 100.17	15 649.86
Sous-total :		156 657.13	120 158.04	Sous-total :		52 378.08	48 277.91
TOTAL		156 657.13	120 158.04	DETTES (dont la durée résiduelle est ≤ 1 an)		104 279.05	71 880.13
				TOTAL		156 657.13	120 158.04

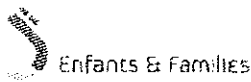
L'annexe ci-jointe fait partie intégrante de ces comptes annuels.



COMPTE DE PROFITS ET PERTES
pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2016
(exprimé en euros)

CHARGES	Notes	2016	2015	PRODUITS	Notes	2016	2015
AUTRES CHARGES EXTERNES		59 393.42	56 087.30	RECETTES		235 659.27	219 448.75
FRAIS DE PERSONNEL :				SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		67 899.70	85 174.00
-SALAIRES ET TRAITEMENTS BRUTS		212 644.74	206 232.98				
-CHARGES SOCIALES COUVRANT LES							
SALAIRES ET TRAITEMENTS		27 421.94	26 703.90	PRODUITS FINANCIERS		1.30	31.29
EXCEDENT DE L'EXERCICE		4 100.17	15 649.86				
Total Charges		303 560.27	304 654.04	Total Produits		303 560.27	304 654.04

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante de ces comptes annuels.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2016

1. Généralités

CARITAS ENFANTS ET FAMILIES A.S.B.L. ("l'Association") est une association sans but lucratif qui est régie par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif. Le siège social est établi à Luxembourg.

L'association a été créée en date du 21 novembre 2011 et comprend à ce jour la structure suivante :

- La crèche :

LaLuxKids, Leudelange

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'Association ont été préparés en conformité avec les principes d'établissement et de présentation des comptes annuels tel que décrits au chapitre II du Titre II de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. L'Association tient ses livres en euro (€).

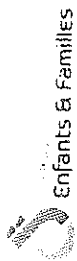
Les règles d'évaluation suivantes ont été utilisées :

(a) Créances

Les créances sont indiquées à leur valeur nominale et une correction de valeur est actée le cas échéant sur décision de la Direction pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

(b) Dettes

Les dettes sont exprimées à la valeur nominale.



Enfants & Families

PROPOSITION DE BUDGET 2017

(exprimé en euros)

CHARGES	BUDGET 2017	PRODUITS	BUDGET 2017
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	65 000.00	RECETTES	250 500.00
FRAIS DE PERSONNEL :		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES	71 500.00
-SALAIRES ET TRAITEMENTS	220 500.00		
-CHARGES SOCIALES COUVRANT LES SALAIRES ET TRAITEMENTS	30 000.00		
		INTERÊTS ET PRODUITS FINANCIERS	0.00
EXCEDENT DE L'EXERCICE	6 500.00		
Total Charges	322 000.00	Total Produits	322 000.00